

2ÈME ÉDITION
Septembre 2007

LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

*"Dirigeants, faites le point
sur votre club"*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU VAL D'OISE



Direction Départementale
de la Jeunesse et des
Sports du Val d'Oise



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



CENTRE DE RESSOURCE ET
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

Ce livret, grâce à 7 grilles facilement utilisables, vous permettra de faire **rapidement** le point sur votre club :



FICHE N°1

Comment fonctionne votre Association ?



FICHE N°2 ET 2 BIS

Où en êtes-vous avec la réglementation ?



FICHE N°3

Comment sont cadrées vos activités ?



FICHE N°4

Qu'en est-il de la fiscalité et de la comptabilité ?



FICHE N°5

Quels sont vos projets ?



FICHE N°6 ET 6 BIS

Si vous êtes Association employeur...



FICHE N°7

Comment communiquez vous ?

IMPORTANT : Chaque fiche est importante pour l'évaluation finale de votre association.

LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

Mode d'emploi

1. RÉPONDEZ PAR OUI OU PAR NON AUX QUESTIONS DES DIFFÉRENTES FICHES À THÈMES

- Si vous répondez de façon négative à une question où figure le sigle 😞 , réagissez immédiatement en prévenant votre Conseil d'Administration afin d'effectuer les modifications nécessaires.
- Si vous répondez de façon négative aux questions sans sigle, pensez à améliorer ce point au plus vite.

A ce titre, le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (C.R.I.B) du Val d'Oise est à votre disposition pour tous renseignements concernant votre association dans ce domaine précis ou autres.

*" Responsables d'association,
si vous voulez tester les ressources de votre club...*

... c'est à vous de jouer !"

LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

*Le Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles,
à votre service...*



CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES (C.R.I.B) :
106, RUE DES BUSSYS - 95600 EAUBONNE
www.crib95.com

Vie associative	Gestion des ressources humaines
<p>Informations et accompagnement en matière administrative, juridique et de gestion.</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le fonctionnement associatif<ul style="list-style-type: none">- Les problèmes de responsabilité- Le fonctionnement des organes de direction- L'élaboration ou le changement de statuts et du règlement intérieur• Pour la gestion<ul style="list-style-type: none">- Les obligations comptables- L'analyse des résultats- Les prévisions• Pour la recherche et la mobilisation de ressources financières<ul style="list-style-type: none">- Les recherches de financement- L'accompagnement dans le montage de dossiers <p>Orientation et mise en relation avec les sources d'information reconnues</p>	<ul style="list-style-type: none">• Toutes informations concernant l'emploi, la gestion des ressources humaines et le partenariat.• L'allègement des obligations administratives. L'aide porte sur l'élaboration des bulletins de salaire, les déclarations uniques d'embauche, les déclarations trimestrielles Urssaf, Assedic, retraite, prévoyance, les déclarations annuelles, la remise en conformité de la gestion salariale, le solde de tout compte et l'attestation Assedic (en fin de contrat)
<p><u>Contacts et prise de rendez-vous</u></p> <p>CSA 95 - 01 34 16 24 91 csa95@wanadoo.fr</p> 	<p><u>Contacts et prise de rendez-vous</u></p> <p>SEVO - 01 34 27 93 81 sevo@wanadoo.fr</p> 



Où en êtes-vous avec la réglementation ?

►► Fiche n°2 bis

● *Les points importants*

Être en règle, c'est :

- Nécessaire pour pérenniser durablement son association.
- Pouvoir demander l'agrément sport pour prétendre à des aides financières de l'Etat (CNDS), du Conseil Général, voire du Conseil Régional.

● *Contacts utiles*

- Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles (C.R.I.B)
- Direction Départementale Jeunesse et Sports : 8, rue Traversière - B.P 50306
95027 Cergy-Pontoise Cedex / 01.34.35.33.33 / Email : dd095@jeunesse-sports.gouv.fr



Comment sont cadrées vos activités ?

►►► Fiche n°3

● Le questionnement

Votre appréciation

- ☹ 1- Disposez-vous d'un nombre suffisant d'encadrants pour l'ensemble des licenciés vis à vis des règles législatives ou fédérales ?
- ☹ 2- L'encadrement est-il assuré par des entraîneurs diplômés d'Etat ou fédéraux ?
- 3- Un responsable technique a-t-il été nommé pour gérer l'équipe pédagogique ?
- ☹ 4- Ce responsable rend-il régulièrement compte au bureau ?
- ☹ 5- Vos cadres techniques continuent-ils à se former en permanence ?
- 6- Les objectifs sont-ils définis en fonction du public visé ?
- 7- Mettez-vous en place des critères d'évaluation pour la réalisation de ces objectifs ?
- 8- Le club dispose-t-il d'un programme pédagogique ?
- 9- Ce programme est-il évalué régulièrement ?

OUI	NON

● Votre diagnostic

	Oui	Non
Questions ☹		
Questions sans sigle		

● Les points importants

Améliorer l'encadrement, c'est :

- Perfectionner le fonctionnement interne de votre club en attribuant les postes en fonction des compétences et des motivations de chacun.
- Offrir la possibilité à chaque cadre technique ou administratif de se former régulièrement en lui proposant les formations dans diverses institutions (CDOS, fédérales, Jeunesse et Sports) en mettant à disposition des ouvrages relatifs aux entraînements et fonctionnements des associations sportives.

● Contacts utiles

- Sites Internet : www.profession-sport-loisirs.fr / www.sportcarriere.com / www.filieresport.com
- Centre de Ressource et d'Information pour les bénévoles (C.R.I.B)
- Contacter aussi votre fédération d'affiliation



● *Les points importants*

Améliorer l'emploi, c'est :

- S'encadrer de personnes qualifiées et compétentes dans un domaine précis permettant de professionnaliser l'association, d'assurer son développement et d'offrir à ses adhérents un accompagnement professionnel en toute sécurité.
- Respecter la réglementation sociale (droit du travail, convention collective nationale du sport)
- Prévenir les conflits, améliorer les conditions de travail et donner aux salariés l'envie de s'investir dans votre projet associatif.

● *Contacts utiles*

- Sport Emploi Val d'Oise (SEVO) / 01 34 27 93 81 / Email : sevo@wanadoo.fr
Profession sport du Val d'Oise
- AGEFOS - PME 4, allée des caravelles - 95310 St Ouen l'Aumône / 01.34.40.08.70
- Uniformation : Paris centre 43, bd Diderot - 75012 Paris / 01.53.02.13.13
- URSSAF - 1, rue Chauffours - 95033 Cergy Pontoise / 0820.01.10.10

LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

Ces questionnaires ont pour objectif d'orienter votre association vers une démarche qualité.

Elle sert à :

- Mobiliser, motiver et responsabiliser les membres du bureau, les entraîneurs et les pratiquants autour d'objectifs communs.
 - Créer un esprit de travail d'équipe par le biais de la qualité.
 - Montrer notre engagement vers la qualité auprès des institutions locales.
 - Pérenniser nos savoir-faire.
 - Développer nos points forts.
 - Mettre en place des actions correctives pour s'améliorer.
 - Anticiper et éviter les dysfonctionnements.
 - Réduire les coûts de la non-qualité (perte de temps, dysfonctionnements...).
 - Améliorer les relations avec nos partenaires (publics et privés).
 - Rester compétitif face à la concurrence.
 - Fidéliser les adhérents.
 - Développer l'association.
-

LE LIVRET CLUB

Des fiches pour agir ▶▶

- **Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Val d'Oise**
Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle
106, rue des Bussys - 95600 Eaubonne

01.34.27.19.00

cdos95@wanadoo.fr
<http://valdoise.franceolympique.com>



- **Direction Départementale Jeunesse et Sports**
8, rue Traversière - B.P. 50306
95027 Cergy-Pontoise Cedex

01.34.35.33.33
dd095@jeunesse-sports.gouv.fr



Direction Départementale
de la Jeunesse et des
Sports du Val d'Oise

Contacts

- **Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB)**
Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle
106, rue des Bussys
95600 Eaubonne

www.crib95.com

est composé de 2 associations au service des associations :

Le Centre de Services aux Associations (CSA 95)
01 34 16 24 91
csa95@wanadoo.fr

Sport Emploi Val d'Oise (SEVO)
01 34 27 93 81
sevo@wanadoo.fr



- **SEVO est par ailleurs Profession sport du Val d'Oise**
www.sport-emploi95.net
-